

Séance du 21 mai 2024

**COMITÉ SYNDICAL
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
REPORT DE FONCTIONNEMENT 2022 ERRONÉ**

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni le vingt-et-un mai deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, à Grand-Couronne dans les locaux du conservatoire, sous la présidence de Madame Julie Lesage.

Étaient présents : Mmes Julie Lesage (présidente), Bernadette Gruel (vice-présidente), Hélène Pelli (titulaire), Dieynaba Diallo (titulaire), M. Michel Cantais (vice-président), Laurent Turquer, (titulaire), Joël Bigot (titulaire), Bruno Courtois (titulaire).

La séance est ouverte à 18 h 10, M. Turquer est nommé secrétaire de séance

Le Comité Syndical,

Sur les délibérations de l'année 2023, une erreur de montant a été inscrite sur le résultat cumulé de clôture 2022 et sur le report à nouveau.

Il convient de lire 21 470,70 euros au lieu de 21 470,71 euros.

Le report à nouveau sur l'année 2024 tient compte de cette erreur et le bon montant a été inscrit sur l'année budgétaire 2024.

Au vu de l'exposé,

Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,

Prend acte de l'erreur du report à nouveau inscrite sur l'année budgétaire 2023, de la correction et du bon montant reporté sur 2024.

Vote à l'unanimité le montant corrigé du report à nouveau 2022.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

Julie Lesage